

Est-ce possible de le faire ?

Par **Don Pierre**, le 29/11/2019 à 22:54

Salut à tous !

Je me présente Pierre-Axel, je suis nouveau dans ce forum et j'aimerais savoir est-ce que c'est possible de se spécialiser uniquement en Droit des affaires sans faire le Droit en générale ?

Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le 30/11/2019 à 07:32

Bonjour

Ce n'est qu'à partir du Master qu'on se spécialise dans un domaine. Sachant qu'en Licence on doit déjà choisir entre les deux branches du droit : droit privé ou droit public.

De toute façon, il serait impossible de comprendre le droit des affaires sans avoir été formé au droit dit "général".

On ne peut pas faire l'impasse sur des matières comme le droit des obligations, le droit des personnes, le droit des biens.

Par **Don Pierre**, le 30/11/2019 à 09:04

Merci bien Isidore

C'est étrange il y a des écoles qui proposent de faire une licence de Droit des affaires.

Alors que le droit en général est obligatoire pour avoir les bases, tu ne peux devenir cardiologue sans avoir fait médecine générale. Voyez-vous ?

Où je peux avoir une première année de générale et une seconde où je continue la spécialisation ?

Ça me fait gamberger là !

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/11/2019** à **09:53**

[quote]

Cet étrange il y a des écoles qui proposent de faire une licence de Droit des affaires.

[/quote]

Dans certaine Université, il est en effet possible de se spécialiser dès la troisième année de Licence mais cela reste assez rare. Et de toute façon, l'enseignement reste généraliste les deux premières années. Quand on dit "Licence en ..." c'est seulement en cours d ela troisième année qu'il y a des enseignements spécialisés.